

Oyonnax, 23 150 habitants au cœur d'une agglomération (Haut-Bugey Agglomération) de 42 communes pour 63 000 habitants, 2^{ème} ville de l'Ain, attractive et dynamique, un cadre de vie de qualité avec son environnement verdoyant de moyenne montagne, se situant à moins d'une heure de Lyon, Genève, Lons-le-Saunier ou Annecy, sa politique culturelle, le développement d'événements d'envergure, recrute :

UN(E) AGENT(E) DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE (Catégorie C)

Sous l'autorité du Maire, et sous la responsabilité du chef de la police municipale, vous contribuez au maintien du bon ordre, de la sécurité et de la santé publique de la ville d'Oyonnax. Vous avez en charge la constatation et la verbalisation des infractions au code de la route, au code de l'environnement, ou au code des assurances. Vous assurez une relation d'assistance et de proximité avec la population.

Missions :

- Faire respecter les arrêtés municipaux
- Lutter pour la propreté urbaine : contrôle de la propreté des espaces verts, parcs et espaces naturels
- Sensibiliser et informer de la réglementation auprès de tous les utilisateurs du domaine et des équipements publics
- Surveiller la voie publique : recensement des dégradations diverses, surveillance et relevé des contraventions aux dispositions des règlements sanitaires relatifs à la propreté des voies et espaces publics
- Constater les contraventions au code de la route concernant l'arrêt, le stationnement gênant, abusif ou interdit des véhicules (prévention et répression par verbalisation), à l'exclusion des arrêts ou stationnements dangereux (code de la route)
- Rechercher et constater les infractions relatives à la lutte contre les bruits de voisinage, nuisances sonores (code de l'environnement)
- Contrôler les contraventions relatives au défaut d'apposition du certificat d'assurance sur les véhicules (code de la route, code des assurances)
- En cas de flagrant délit, appréhender le ou les auteurs (code de procédure pénale)
- Rédiger les mains-courantes, procès-verbaux et rapports
- Participer à la surveillance du bon déroulement des manifestations publiques
- Surveiller la sécurité aux abords des écoles

Profil :

- Expérience en tant qu'ASVP exigée
- Connaissance de la réglementation et des pouvoirs de police du maire
- Maîtrise des outils informatiques
- Disposer de capacités rédactionnelles
- Aptitude à la médiation, sens du service public et des relations avec le public
- Autonomie, assiduité, esprit d'initiative et rigueur
- Bonne condition physique (patrouille pédestre et VTT)
- Permis B obligatoire

Conditions :

Recrutement par voie statutaire ou à défaut non-titulaire

Temps complet - horaires de journée - 1 samedi matin travaillé tous les 15 jours

Rémunération statutaire + RI + participation au risque prévoyance et mutuelle santé + titres restaurant + COS

Poste à pourvoir le 1^{er} septembre 2025

Candidature à adresser au plus tard le 29 août 2025, à : Monsieur le Maire d'Oyonnax – Service des ressources humaines - 126, rue Anatole France - BP 817 - 01108 OYONNAX cedex ou par envoi électronique à ressources.humaines@oyonnax.fr

Mairie d'Oyonnax
126 rue Anatole France
B.P. 817
01108 OYONNAX CEDEX
Tél : 04 74 77 00 06

Services Techniques
126 rue Anatole France
B.P. 817
01108 OYONNAX CEDEX
Tél : 04 74 81 27 27

Services Culturels
Centre culturel Aragon
88 cours de Verdun
B.P. 817
01108 OYONNAX CEDEX
Tél : 04 74 81 96 80

Services des Sports
126 rue Anatole France
B.P. 817
01108 OYONNAX CEDEX
Tél : 04 74 77 00 06